



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/EX(33)/2
17 septembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Trente-troisième réunion directive

Genève, 23 septembre 2003

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION D'EXPERTS DE PAYS
EN DÉVELOPPEMENT ET DE PAYS EN TRANSITION
AUX RÉUNIONS D'EXPERTS DE LA CNUCED**

Note du secrétariat de la CNUCED

Généralités

1. Lors de l'examen à mi-parcours réalisé à Bangkok en avril/mai 2002, le Conseil a adopté des lignes directrices pour le fonctionnement du mécanisme intergouvernemental. Concernant le financement de la participation d'experts aux réunions d'experts, les membres sont convenus de trouver, avant la fin de 2002, une solution à long terme permettant d'assurer un financement prévisible de la participation d'experts aux réunions intergouvernementales d'experts, sur la base du principe d'une représentation géographique équitable, des besoins des bénéficiaires, en particulier des PMA, et des compétences des candidats. Ils sont convenus qu'environ 280 000 dollars (aux prix de 2002) par an seraient nécessaires pour que 10 experts puissent participer aux réunions d'experts prévues en 2002 et 2003.

2. À sa vingtième session extraordinaire, en janvier 2003, le Conseil est convenu que, à titre expérimental, la participation d'experts aux réunions d'experts de la CNUCED serait financée au moyen de contributions extrabudgétaires. En outre, un fonds de réserve serait constitué pour financer la participation d'experts à toute réunion d'experts pour laquelle les contributions extrabudgétaires ne seraient pas suffisantes. Le Conseil a plus précisément décidé que: les ressources actuellement allouées au financement de la participation d'experts aux réunions d'experts devraient constituer le fonds de réserve; la collecte de contributions extrabudgétaires pour le financement de la participation d'experts aux réunions d'experts organisées en 2003 (et les années suivantes) devrait commencer immédiatement; le financement de la participation d'experts devrait être assuré au plus tard trois mois avant la tenue de la réunion considérée; le fonds de réserve devrait être mobilisé au cas où les ressources pour une réunion ne seraient pas suffisantes; il examinerait le fonctionnement de ce mécanisme, notamment, le cas échéant, la question de la reconstitution du fonds de réserve, fin septembre 2003 et périodiquement après cette date sur la base d'une évaluation réalisée par le Secrétaire général de la CNUCED en fonction des critères qu'il avait établis à sa dix-neuvième session extraordinaire.

Réunions d'experts en 2003

3. Fin septembre 2003, six réunions d'experts auront eu lieu. Chaque réunion organisée jusque-là a pu bénéficier de la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition grâce au mécanisme de financement institué par le Conseil. Au total, la participation de 58 experts aura été financée, ces experts venant de toutes les régions et une attention particulière ayant été accordée aux besoins des PMA. On trouvera dans l'annexe au présent document une ventilation des experts dont la participation a été financée, par pays et par sexe. On peut donc considérer que l'expérience de cette année confirme à nouveau la valeur de la contribution des réunions d'experts aux travaux de la CNUCED, l'importance de la participation de tous les groupes de pays à ces réunions, et l'intérêt de financer la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition.

Financement

4. D'après la décision 474 (S-XX) du Conseil, la participation d'experts aux réunions d'experts en 2003 devait être financée au moyen de contributions extrabudgétaires, le fonds de réserve n'étant mobilisé que si ces contributions n'étaient pas suffisantes. Début 2003, le fonds de réserve disposait de 219 000 dollars.

5. Le 4 février 2003, le Secrétaire général de la CNUCED a adressé une note aux États membres pour leur demander des contributions extrabudgétaires destinées à financer la participation d'experts aux réunions d'experts. À ce jour, toutefois, une seule contribution de 10 000 dollars a été annoncée (par l'Arabie saoudite). De ce fait, le financement de la participation d'experts aux six réunions d'experts organisées jusque-là cette année a été assuré par le fonds de réserve. Pour ce qui est des deux réunions d'experts restantes, étant donné que, d'après la décision 474 (S-XX) du Conseil, le financement nécessaire devrait être assuré au plus tard trois mois avant la tenue de la réunion considérée, et étant donné que la dernière réunion d'experts de l'année se tiendra dans moins de trois mois, il n'est que raisonnable de supposer que le financement de la participation d'experts à ces deux dernières réunions devra aussi provenir du fonds de réserve. À l'heure actuelle, déduction faite du financement fourni pour les six premières réunions, le fonds de réserve (y compris la contribution annoncée de 10 000 dollars) est crédité de 45 822 dollars, ce qui est suffisant pour financer la participation de 15 experts. Cela signifie toutefois que l'on peut s'attendre à ce que le fonds de réserve soit épuisé à la fin de l'année.

Évaluation

6. Les critères définis par le Conseil à sa dix-neuvième session extraordinaire mentionnaient la recherche d'une solution à long terme permettant d'assurer un financement prévisible et régulier de la participation d'experts aux réunions d'experts. À cet égard, on ne peut que constater que les contributions extrabudgétaires annoncées ou versées ont été très loin de répondre aux besoins et que, de ce fait, il est probable que le fonds de réserve sera complètement épuisé à la fin de la première année de fonctionnement du mécanisme. Il est donc difficile de dire à l'heure actuelle si des ressources financières seront disponibles pour financer la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition aux réunions d'experts en 2004. Le mécanisme expérimental, reposant sur des contributions extrabudgétaires, adopté par le Conseil à sa vingtième session extraordinaire ne semble pas représenter, en l'état actuel des choses, une solution à long terme permettant d'assurer un financement prévisible et régulier de la participation d'experts.

7. Lorsqu'il examinera cette question, le Conseil voudra peut-être envisager, s'il souhaite maintenir le mécanisme expérimental, les moyens de reconstituer le fonds de réserve et d'obtenir des contributions extrabudgétaires pour 2004. S'il ne souhaite pas maintenir le mécanisme expérimental, il voudra peut-être alors réfléchir à d'autres solutions répondant aux critères définis à sa dix-neuvième session extraordinaire (examen à mi-parcours).

Annexe

Tableau 1

Coûts pour les différentes réunions d'experts, juin-septembre 2003

Réunion et dates	Nombre d'experts	Coût total en dollars É.-U.	Coût moyen par expert en dollars É.-U.
Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'IED 25-27 juin 2003	10	29 930	2 993
Réunion d'experts sur la définition des biens et services environnementaux 9-11 juillet 2003	9	27 828	3 092
Réunion d'experts sur les politiques et les programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie 16-18 juillet 2003	10	31 696	3 170
Réunion d'experts sur les questions d'accès aux marchés relatives au mode 4 29-31 juillet 2003	9	27 871	3 097
Réunion d'experts sur la mesure du commerce électronique 8-10 septembre 2003	10	29 384	2 938
Réunion d'experts sur le développement des services de transport multimodal et de logistique 24-26 septembre 2003	10	37 359	3 736
TOTAL	58	184 068	3 174

Tableau 2

Ventilation des experts sélectionnés, par pays

	Pays en transition	Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Pays les moins avancés
	2 Moldova 1 Russie 1 Serbie-et-Monténégro 1 Roumanie	1 Algérie 1 Cameroun 1 Égypte 1 Gabon 1 Ghana 2 Kenya 1 Maurice 1 Afrique du Sud	1 Chine 4 Indonésie 1 Iran 2 Malaisie 1 Pakistan 3 Philippines 1 Thaïlande 1 Viet Nam	1 Argentine 1 Chili 2 Colombie 2 Cuba 1 Équateur 1 Jamaïque 2 Nicaragua 1 Panama 1 Trinité-et-Tobago	1 Angola 4 Bangladesh 1 Cap-Vert 2 Éthiopie 1 Népal 1 Guinée 1 Lesotho 1 Madagascar 1 Malawi 2 Mali 2 Ouganda 1 Zambie
Total experts	5	9	14	12	18
Total pays	4	8	8	9	12
TOTAL GÉNÉRAL experts: 58					
TOTAL GÉNÉRAL pays: 41					

Tableau 3

Ventilation des experts sélectionnés, par sexe

Réunion et dates	Femmes	%	Hommes	%	Nombre total d'experts
Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'IED 25-27 juin 2003	0	0	10	100	10
Réunion d'experts sur la définition des biens et services environnementaux 9-11 juillet 2003	2	22	7	78	9
Réunion d'experts sur les politiques et les programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie 16-18 juillet 2003	1	10	9	90	10
Réunion d'experts sur les questions d'accès aux marchés relatives au mode 4 29-31 juillet 2003	4	44	5	56	9
Réunion d'experts sur la mesure du commerce électronique 8-10 septembre 2003	2	20	8	80	10
Réunion d'experts sur le développement des services de transport multimodal et de logistique 24-26 septembre 2003	3	30	7	70	10
TOTAL	12	21	46	79	58

Tableau 4

Ventilation des experts sélectionnés, par groupe de pays

Réunion et dates	Pays en transition	%	Afrique	%	Asie	%	Amérique latine	%	Nombre total d'experts	%
Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'IED 25-27 juin 2003	1	10,0	4	40,0	3	30,0	2	20,0	10	100
Réunion d'experts sur la définition des biens et services environnementaux 9-11 juillet 2003	1	11,1	2	22,2	4	44,4	2	22,2	9	100
Réunion d'experts sur les politiques et les programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie 16-18 juillet 2003	1	10,0	4	40,0	3	30,0	2	20,0	10	100
Réunion d'experts sur les questions d'accès aux marchés relatives au mode 4 29-31 juillet 2003	0	0,0	3	33,3	3	33,3	3	33,3	9	100
Réunion d'experts sur la mesure du commerce électronique 8-10 septembre 2003	1	10,0	4	40,0	3	30,0	2	20,0	10	100
Réunion d'experts sur le développement des services de transport multimodal et de logistique 24-26 septembre 2003	1	10,0	4	40,0	3	30,0	2	20,0	10	100
TOTAL	5	8,6	21	36,2	19	32,8	13	22,4	58	100
